

Article 1 - Généralités

@ HOME SERVICES est une société de services informatiques enregistrée au RCS de GRASSE sous le numéro :504183740 . Son activité consiste à effectuer des prestations informatiques pour les particuliers et les entreprises.
Une liste mise à jour régulièrement des interventions possibles ainsi que des tarifs applicables est disponible sur le site Internet d' @ HOME SERVICES, à l'adresse internet suivante:
<http://www.athome-services.net>.

Article 2 - Application des Conditions Générales de Vente

Toute intervention d' @ HOME SERVICES hors contrats établis séparément est soumise aux présentes conditions générales de vente. Toute acceptation par le CLIENT d'une offre commerciale d' @ HOME SERVICES non soumise à un contrat établi séparément emporte acceptation des présentes sans réserve ou restriction.
A cet effet, les présentes conditions générales de vente sont accessibles en ligne sur le site Internet de la société (<http://www.athome-services.net>). Un exemplaire est adressé systématiquement par @ HOME SERVICES au CLIENT avec l'envoi d'un devis ou d'une proposition commerciale.

Article 3 - Tarifs

Les tarifs des prestations s'entendent en euros .Ils sont disponibles en ligne sur le site Internet d' @ HOME SERVICES et peuvent être révisés à la seule discrétion d' @ HOME SERVICES .
Pour les interventions soumises au tarif horaire, l'unité de temps indivisible est l'heure.

Chaque unité de temps ou de forfait entamée est due.
Le coût du déplacement est forfaitaire et inclus dans la première unité de temps facturée au CLIENT ou dans le prix des forfaits le cas échéant, et ce dans la limite de 30km à partir de SOPHIA-ANTIPOLIS puis facturé 1 euro par kilomètre supplémentaire. Pour les déplacements sur Monaco, seul un forfait de 10€ sera ajouté au tarif de la prestation.
Le prix correspond à une intervention effectuée dans les conditions normales et sur la base des informations communiquées par le CLIENT. Chaque travail supplémentaire ou nécessitant un outillage particulier fera l'objet d'un devis à accepter, avant toute réalisation, il en sera de même pour les prestations personnalisées. Les tarifs sont communiqués au CLIENT lors de la prise du rendez- vous et validé d'un commun accord entre le CLIENT et @ HOME SERVICES.
@ HOME SERVICES s'engage à une obligation de moyens pour un type d' intervention sur un ordinateur, en cas de non-résolution du problème, le CLIENT ne sera facturé que du montant du diagnostic. Cette clause ne s'appliquant que sur les interventions de type dépannage (matériel ou logiciel).

Article 4 - Devis préalable

Que ce soit à la demande du Client ou dès lors que le montant estimé de l'intervention toutes prestations et toutes taxes comprises est supérieur à 150 euros, @ HOME SERVICES fournira un devis à l'acceptation préalable du CLIENT. Ce devis sera adressé au CLIENT par courrier électronique ou par courrier postal.
En cas d'acceptation du devis par le CLIENT, ce dernier y mentionnera « bon pour accord » et le signera. Il le retournera ensuite à @ HOME SERVICES accompagné du règlement ou de l'acompte (si demandés), soit par courrier, soit directement en mains propres lors de l'intervention.

Article 5 - Conditions de paiement

Le règlement par le CLIENT est fait directement au technicien @ HOME SERVICES , en globalité :

- après la fin de la prestation pour une intervention unique,
 - à la fin de la première prestation dans le cas d'un abonnement
 - à définir avec le CLIENT pour les contrats de maintenance
- Les moyens de paiement acceptés par @ HOME SERVICES sont :
- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de @ HOME SERVICES
 - Virement bancaire
 - Espèces

La facture sera, soit remise en main propres au CLIENT à la fin de la prestation, soit envoyée au CLIENT par courrier électronique ou postal, dans un délai maximum de 5 jours ouvrés après l'issue de la prestation.

Bien que le taux horaire des prestations ait été validé d'un commun accord entre le CLIENT et @ HOME SERVICES, le CLIENT a toute la liberté pour refuser le commencement de la prestation. Le cas échéant @HOME SERVICES sera dans l'obligation de facturer au CLIENT un minimum forfaitaire telle que définie à l'article 3, non remboursable sous quelque forme que ce soit et quel que soit le service auquel le CLIENT aurait souscrit.

@ HOME SERVICES s'engage en cas de sur coût imprévisible au préalable au commencement de la PRESTATION à en aviser le CLIENT qui peut alors décider d'interrompre la prestation. Le cas échéant, @ HOME SERVICES sera dans l'obligation de facturer la durée déjà réalisée de la prestation au taux horaire ou au forfait prévu.

Article 7 - Engagement du client

Le CLIENT s'engage à apporter sa collaboration à @ HOME SERVICES afin de permettre l'exécution des prestations de services et en particulier à :

- être présent lors de l'intervention,
- fournir à @ HOME SERVICES les informations et éléments indispensables à la bonne compréhension des problèmes posés,
- mettre à la disposition d' @ HOME SERVICES , pour les prestations que celui-ci réalise chez le client, les moyens nécessaires à leur exécution.

Le CLIENT garantit qu'il détient tous les droits nécessaires à l'utilisation des matériels, logiciels et données sur lesquels il souhaite l'intervention d' @ HOME SERVICES de manière à ce qu' @ HOME SERVICES ne soit ni inquiété ni recherché de quelque façon que ce soit.

Article 8 - Garantie

Le CLIENT est informé qu'une demande d'intervention par @ HOME SERVICES sur du matériel encore sous garantie entraîne une rupture de la garantie du constructeur auprès duquel le CLIENT a acquis ce matériel et à laquelle ne se substitue en aucun cas une garantie de @ HOME SERVICES .

Article 9 - Loi informatique et liberté

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier

1978 et ses décrets d'application, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, exerçable auprès de @ HOME SERVICES – 300, Route des Crêtes – SOPHIA-ANTIPOLIS - 06560 - VALBONNE.

@ HOME SERVICES s'engage à ne pas divulguer, sous quelque forme que ce soit, les informations nominatives du client stockées dans ses bases.

Article 10 - Responsabilité

@ HOME SERVICES déclare être assuré pour sa responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie notoirement solvable pour les dommages matériels et immatériels consécutifs à l'exécution de la prestation par son personnel ou ses collaborateurs.

@ HOME SERVICES ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre de la détérioration ou destruction des fichiers, documents, données non sauvegardés par ses soins avant l'intervention.

En cas de survenance d'un cas de force majeure, l'exécution des obligations découlant de la commande ou du contrat sera suspendue. Il appartient, dans ce cas, à la partie qui l'invoque d'en informer l'autre partie afin de déterminer d'un commun accord les suites à réserver à la commande ou au contrat.

Article 11 - Loi applicable

De convention expresse, le présent contrat sera gouverné par le droit français.

Ces termes et conditions ne doivent pas être interprétées comme limitant les droits statutaires du CLIENT et rien ne limite les droits statutaires du CLIENT en tant que consommateur.

Article 12 - Tribunal compétent

En cas d'échec d'une procédure amiable, tout litige découlant des présentes conditions est de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de GRASSE.